



## Procès verbal du Conseil municipal du 03 Février 2023 à 20H00

### Ouverture du Conseil à 20h00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés :

**Présents :** Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER.

**Absents excusés :** Philippe HELF, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Christophe DOUARD,

**Procurations :** Philippe HELF à Cédric VERNEY, Murielle NAGEL à Danielle DEPLANTE, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Cécile FANTINI, Christophe DOUARD à Emmanuel SERRIER

- Désignation d'un secrétaire de séance : Christophe BOCQUET
- Approbation du procès-verbal du 06 janvier 2023 : à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation
- Déroulé de l'ordre du jour :

### A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1) Aménagement du centre : signature de la promesse de vente

Madame Le Maire rappelle la délibération n°20220720\_026 du 20 juillet 2022, portant choix du promoteur Généom pour l'aménagement du centre du village et la délibération n°20230106\_005 du 06 Janvier 2023 l'autorisant à signer la promesse de vente de la parcelle concernée par le projet.

Un nouvel avis portant estimation de la valeur vénale du bien considéré étant nécessaire, il a été sollicité auprès des services de l'Etat depuis cette dernière délibération.

L'Etat a rendu son estimation le 1<sup>er</sup> Février 2023 à 570.000 € (cinq cent soixante-dix mille euros) assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

Il est rappelé aux élus que la société Généom, lauréate, a proposé le prix de 500 195 € (cinq cent mille cent quatre-vingt-quinze euros) pour cette partie de la parcelle cadastrée A 714, étant précisé que la partie cédée sera d'une surface d'environ 3050 m<sup>2</sup> sur les 8924 m<sup>2</sup> qui

constituent le tènement. La commune restera propriétaire du surplus de cette parcelle. Il est également rappelé que la société Généom a été sélectionnée car elle proposait le prix d'achat de terrain le plus élevé, les autres concurrents proposant une cession à 0€ voire pour certains demandant une subvention d'équilibre à la commune.

Le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **DE CONFIER** la rédaction des actes notariés à l'Office Notarial COURAULT – BONAVENTURE – KOCH CHEVALIER de Rumilly 74150, désigné pour la cession du terrain par la Commune de Vaulx
- **D'APPROUVER** la cession d'une partie de la parcelle cadastrée A 714 au profit du promoteur Généom
- **D'APPROUVER** le prix de cette cession à 500 195 €
- **DE DONNER** mandat à Madame le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

## 2) Création d'une régie d'avance

Madame le Maire rappelle aux élus le souhait de doter la collectivité d'une carte bleue, pour faciliter certaines transactions, notamment sur internet. Elle précise les étapes à respecter :

1. Sollicitation de l'autorisation du Comptable public sur le principe évoqué
2. Création d'une régie d'avances (par Décision du Maire)
3. Nomination d'un régisseur (par Décision du Maire)
4. Création d'un compte DFT (équivalent à un compte bancaire) avec demande de carte bancaire

Il appartient au conseil de statuer sur le montant maximum des dépenses autorisées et sur les postes de dépenses autorisées.

Les élus souhaitent avoir des précisions sur les frais bancaires qui seront appliqués. Il n'a pas été possible de répondre aux questions.

**La question est reportée à l'unanimité**

## 3) Amende de police 2023 : demande de subvention

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que, chaque année, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie procède à la répartition de la dotation réservée aux communes de moins de 10.000 habitants au titre du produit des amendes de Police, attribuée par la Préfecture.

Les dossiers éligibles à ces subventions doivent impérativement connaître un démarrage sur l'année 2023. Les sommes allouées doivent contribuer au financement d'investissements portant :

- sur des aménagements de sécurisation des infrastructures et de leurs équipements, aménagement de carrefours, différenciation du trafic ou
- sur des équipements assurant l'information des usagers et la gestion du trafic (radar, feux tricolores....)

Madame le Maire propose aux élus de constituer un dossier pour des travaux urgents sur le secteur de Beula.

Le budget de cet aménagement s'élèvera à 28 244 € HT, 33 892,80 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité** :

- de **DEPOSER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de la répartition du produit des Amendes de Police Année 2022 – Programme 2023
- d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier

## B. INTERCOMMUNALITE

### 4) Actualités de l'intercommunalité

#### Conseil de la Communauté de Communes :

Le choix du lieu d'implantation de la piscine intercommunale a été validé à l'entrée du site du plan d'eau de Rumilly.

Le service proposé par la communauté de communes de Secrétaire itinérante a fait l'objet d'un avenant (qui revalorise notamment le coût pour les collectivités).

Le service de portage des repas était également à l'ordre du jour, et le maintien des tarifs 2022 a été validé malgré une hausse non négligeable du prestataire due à l'augmentation des matières premières.

#### Commission tourisme et développement économique :

Les sujets évoqués ont été : les chemins et sentiers, la signalétique pour le volet tourisme, et l'étude d'un parking pour camions pour le volet économie.

#### Mobilités

Une discussion est engagée sur une hausse des tarifs du transport scolaire

Un bilan de « j'y vélo » a été présenté : 56% des utilisateurs sont de Rumilly, 0% de Vaulx.

Les élus de Vaulx s'interrogent sur le bien-fondé du « j'y bus » pour les grandes lignes, les bus circulant à vide la plupart du temps.

## C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

### 5) Commission urbanisme et voirie

#### o Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
03/01/2023	PC 074 292 22 X 0014	POUJOL Jean-Roger	68 le Vieux chemin	74150 VAULX	68 le Vieux chemin	C 464	Fermeture d'une terrasse existante en structure aluminium
05/01/2023	DP 074 292 23 X 0001	QUANTIN Françoise	52 rue de la Pièce	74150 VAULX	52 rue de la Pièce	A 689	Rénovation énergétique : création d'une ITE R 3,70 m2 et crépis + changement porte de service
05/01/2023	DP 074 292 23 X 0002	CHARPENTIE R Jonathan	524 route d'Hauteville	74150 VAULX	524 route d'Hauteville	A 1305	Construction d'une terrasse
13/01/2023	DP 074 292 23 X 0003	LESCOUR Fabien	51 allée des Garennes	74150 VAULX	51 allée des Garennes	B 1096	Installation photovoltaïque dans le pan de toiture
26/01/2023	DP 074 292 22 X 0067	M. VEYRAND Arthur	252 route du Miolasset	74150 VAULX	252 route du Miolasset	D 841	Pose d'une clôture

#### o Voirie : point sur les travaux passés, en cours et à venir

### 6) Commission Travaux – Aménagements

Il est rappelé que l'éclairage de l'Agorespace n'est pas envisagé.

Salle communale : il faudrait prévoir d'intervertir des placards, avant d'envisager une réflexion plus profonde pour le futur.

Les élus sont informés qu'une réflexion sur le passage en self de la cantine est en cours, avec des visites sur d'autres sites proches pour observer différents modes de fonctionnement.

### 7) Commission marché, services, culture et vie associative

Marché de janvier

Marché de février : c'est l'APE qui tiendra la buvette

Compte rendu de la rencontre avec les artistes pour l'exposition prévue en mars à la Salle communale

Commémoration du parachutage de Vault : la date proposée et acceptée par les organisateurs est fixée au 13 mai, organisation en cours avec Messieurs RAMET et JACQUET. Prochain rendez-vous prévu le 09 février.

**8) Commission administration générale, Ressources Humaines, site internet**  
Point sur l'organisation de la grève et du service minimum d'accueil

**9) Groupe de travail « sentiers et patrimoine »**

2 chemins qui s'effondrent : vers la station d'épuration, et sentier des Beudets  
Coupe de bois en cours secteurs Marguettes et après les Jardins secrets / Lagnat  
→ aucune demande n'a été déposée en Mairie.

Il convient d'identifier les propriétaires et/ou le prestataire et leur adresser un courrier afin de leur rappeler la réglementation spécifique mise en place sur notre commune.  
Un chêne tombé sur un chemin à Bellossy a été coupé par le CLI, le propriétaire sera identifié pour lui demander une évacuation.

**10) Groupe de travail « Jeunesse »**

Point fait avec l'école pour une action prévue en 2024

**11) Groupe de travail « Communication »**

Bulletin en cours d'impression

**12) Informations du CCAS**

Vote du budget fixé au 23 février 20h00

## D. QUESTIONS DIVERSES

- CCID : à prévoir le jeudi 23 mars 19h30
- Chats errants : 3 à Mornaz, 2 à 3 au Chef-Lieu, ainsi qu'à Lagnat. Contact pris avec la SPA → il faut les trapper si possible, puis les amener au vétérinaire pour une stérilisation. Le coût est de 78€ pour une femelle et 54€ pour un mâle. Le conventionnement avec une association de protection animale sera réétudié lors d'un prochain conseil municipal.
- Date des prochains conseils municipaux :
  - ✓ Mercredi 1<sup>er</sup> mars 20h00 pour le vote du budget
  - ✓ Jeudi 09 mars 20h00 pour un conseil
  - ✓ Mercredi 05 avril pour le conseil d'avril
  - ✓ Jeudi 04 mai pour le conseil de mai,
- Action judiciaire contre les Tisserands des Flandres : audience le 09 mars
- Fermeture Route Départementale 14 du 06 au 10 Février pour des travaux d'élagage, gérée par le Conseil Départemental.
- Cidl : les adresses posant problème de référencement seront signalées au fur et à mesure à l'organisme gestionnaire, dès qu'elles seront connues de la Mairie.

## Séance levée à 22h40

Signatures :

<b>Christophe BOCQUET,</b> Secrétaire de séance	<b>Isabelle VENDRASCO,</b> Maire
	